

BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP 38093

Enregistrement au RNCP: 09/03/2017

Échéance de l'enregistrement: 01/01/2029

En Présentiel (formation continue)



Le Cabirol - Route de Belpach
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr



BP REA – Niveau 4

RNCP 38093

CONTENU DE LA FORMATION

Diplôme composé de 7 modules UC (Unité Capitalisable) dont 2 UCAREs**UC 1 : Se situer en tant que professionnel(le)****UC 2 : Piloter le système de production****UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème – **Maraîchage ou Grandes Cultures ou Elevage******UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise****UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise****UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale (2 à choisir) – **Agroforesterie, Estive, transformation fruits et légumes, transfo. PPAM, transfo. lait, transfo. viande****

LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous avez plus de 18 ans

MODALITÉ DE SÉLECTION DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Entretien individuel
+ test de pré acquis

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours. Les modalités d'évaluation des UC sont l'écrit et/ou les TP et/ou l'oral - Possibilité de validation d'un ou plusieurs bloc de compétences

ACCESSEURITÉ

Accès des publics en situation de handicap
Présence d'un référent handicap

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Pamiers (09) = productions végétales et Saint-Girons (09) = productions animales**Durée totale :** 1351 heures dont 350 heures de stage en entreprise**Calendrier :** de Septembre à Juin, du lundi au vendredi de 9h00 à 12H30 et de 13h30 à 17h**Financière :** Financement de la formation par la Région Occitanie et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi. Rémunération en fonction du statut et des droits de l'apprenant (France Travail, ASP,...). Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisées sur des exploitations agricoles ou le jardin pédagogique du CFPPA-AC - Le stage obligatoire sur des exploitations agricoles permet l'observation et la mise en pratique des acquis théoriques. La participation du stagiaire et son implication au cours du stage seront évaluées de manière spécifique. Stage en milieu professionnel de 10 semaines



LES OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de responsable d'entreprise agricole

Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation (DJA, prêt bonifiés,...)
Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement

LES DÉBOUCHÉS

Devenir agriculteur(trice) responsable d'une entreprise agricole.
Salarié(e) hautement qualifié(e)

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 5

Possibilité de spécialisation (SPAEC, CS,...)

LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi,
Pour tout autre statut, veuillez nous contacter

ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Gestion de l'entreprise (commercialisation, administratif, gestion temps de travail,...) Pilotage du système de production